

LE PATRIOTE

Journal hebdomadaire,

Parait tous les Mardis. L'abonnement est de 50 cts par année, payable invariablement d'avance. Le numéro, un centin.

Le public peut se procurer le journal dans les différents dépôts de la ville.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
50 CENTIMS.

LE PATRIOTE.

Amour de la patrie ! Justice pour tous !

TAUX DES ANNONCES

Six lignes	50 cts.
Chaque insertion subséquente	15 "
Dix lignes	1.00 "
Chaque insertion subséquente	25 "
Année de 12 mois	10 "
Chaque insertion subséquente	5 "

Le tirage sera de 500 exemplaires, les autres d'ailleurs trouveront de grands avantages à annoncer dans cette feuille.

LITTÉRATURE.

Feuilleton du "Patriote"

28 mai 1878.

Le Taureau des Vosges

PAR AL. DE LAMOTHE

RELIGION ET PATRIE

Le 15 septembre 1870, vers dix heures et demie du soir, un homme de haute taille, et dont les traits énergiques exprimaient à la fois la bonté et la résolution, monta d'un pas rapide l'escalier de droite dans l'hôtel du Rhône, de la rue Grenelle-Saint-Honoré, à Paris, entra brusquement dans la chambre où, à la lueur d'une bougie, une jeune fille s'occupait à coudre une veste de volontaire breton, et, jetant son chapeau sur une chaise, il s'écria :

— Marguerite, mon enfant, je pars demain.

— Pour ou, mon père ? demanda-t-elle tristement.

— Pour les Vosges

— Les Prussiens y sont.

— Eh bien ! nous nous y rencontrerons, et tant mieux, car il faut que cela finisse : j'en ai assez de leur Paris et de leur Parisiens.

— Que s'est-il donc passé de nouveau ?

— De nouveau ! fit-il en riant d'un rire amer, de nouveau ! Oh ! rien, c'est toujours au contraire la même répétition ! Mourir pour la patrie ! vengeance ! la victoire ou la mort ! vive la République ! et tous ces cris assourdissants hurlés par un tas de lâches, capables de tout excepté d'une bonne action, par des rôdeurs de barrières, par des chenapans avinés, des faineants et des voleurs qui outragent notre nation en se disant Français, et les ouvriers en portant la blouse du travailleur. Enfin, ce qui me console, c'est de penser qu'il n'y a pas une demi-heure, j'ai fermé le bec à trois ou quatre de ces vilains oiseaux et que, de quelques jours au moins, ils n'auront pas envie de chanter.

— Vous voyez bien qu'il vous est arrivé quelque chose, murmura la jeune fille en laissant tomber son ouvrage pour regarder le géant avec une tendre pitié, vous savez bien que je vous ai prié de ne pas sortir le soir sans moi.

— Bon ! bon ! voilà que la tête part et que tu vas me gronder, sans même m'entendre. Rassure-toi, ce

qui m'est arrivé serait plutôt risible qu'autre chose dans un temps moins triste.

Marguerite continuait à s'attacher sur lui son regard plein de doux reproche. M. Schultz s'assit auprès d'elle, et lui frappant doucement sur l'épaule

— Allons, petite ! calme-toi ; tu sais bien que moi aussi je t'ai priée de ne pas toujours trembler pour moi. Voici mon histoire en quatre mots.

— Non, du tout, reprit-elle, je la veux tout au long pour vous punir.

— Tu me pardonneras, si j'obéis ?

— Oui, mais pour cette fois seulement

— Alors, j'obéis pour cette fois seulement aussi.

« J'étais allé voir ton frère Georges, à la caserne des volontaires bretons, et, après avoir passé une heure ou deux à causer avec lui de cette terrible bataille de Sedan, où il a été blessé, je passais, en revenant, par je ne sais plus quelle rue, lorsque je vois, à la porte d'une grande maison, un rassemblement énorme de ces fameuses bouses de Belleville, qui finiront par faire quelque mauvais coup, si le nouveau gouvernement n'y met pas la main.

« A dire vrai, je m'occupais peu de ce tas de vauriens, pas plus que d'une centaine de costumes de carnaval, galonnés d'or sur toutes les coutures, avec aiguillettes, ceintures, écharpes, épaulettes, fourrures de peaux de lapins, bottes à l'écuylère en cuir verni, grands sabres de polichinelle et tout le reste, lorsqu'au moment où je me trouvais au beau milieu de la cohue, j'entends vociférer : Vive la République ! vive Rochefort ! vive Flourens ! vivent tous les avocats, tous les journalistes, tous les bavards !

« Je n'avais jamais vu de près ce pantin qui allumait sa lanterne pour chercher des injures au coin des bornes, mais je savais que c'était le grand meneur de la meute bellevaloise, et je m'arrêtai pour le regarder. Le connais-tu ?

— J'ai aperçu, je crois, sa photographie.

— Figure-toi un petit bout d'homme, maigre comme un squelette, avec un gros front osseux et en dessous deux yeux verts et méchants comme ceux d'un chat, puis, pour coiffure, une boue toute droite qui ressemble à un lampion, ou une flamme comme celle du génie de la grande fontaine à Brixvillers.

« Il arrivait lentement, ce bon père du peuple, vêtu à la dernière mode, ganté de blanc, saluant de droite et de gauche, ni plus ni moins

qu'un empereur, et tous les imbéciles, dont il fait un arche-pied pour ses bottes vernies, hurlant à s'égoïiller : Vive Rochefort ! vive Rochefort !

« Lui, souriait toujours, mais d'un air méchant.

« A la porte, ce fut bien une autre comédie, quand il voulut descendre de voiture. Son pied ne toucha pas la terre, les Bellevillois enlevèrent leur néros et se le passèrent de mains en mains. Aie ! Aie ! Mes amis, criait-il de sa petite voix aigre, vous me faites mal, vous m'étouffez ; dé l'air, de l'air !

— Et il ne s'est pas trouvé mal ! interrompit Marguerite, en haussant les épaules.

— Pas tout-à-fait.

— C'est étonnant, car ce général en chef des barricades a la spécialité de la pamoison, fit la jeune fille.

— Je demandai, continua le géant, à un de mes voisins pourquoi on portait ainsi Rochefort dans la maison.

« — Il va présider le club des Vengeurs, me répondit-il, et je m'étonne que tu ne le saches pas, citoyen.

« — Je ne suis pas de la paroisse.

« Il n'y a plus de paroisses depuis 89 ; il n'y a plus que des quartiers.

— Ma foi, il n'était pas neuf heures, j'entraï avec les autres et je m'avançai si bien que j'arrivai presque au bureau ; j'étais aux premières loges pour bien entendre, mais malheureusement je me trouvais assis au milieu des purs démocrates, ce que je ne tardai pas à reconnaître à l'odeur de vin et d'absinthe qu'ils exhalaient.

« Après un quart d'heure, la séance commença enfin. Les orateurs étaient nombreux, car il faut reconnaître que si personne ne voulait écouter, presque tous au contraire voulaient parler.

« Le président, qui se réservait pour le bon moment, fit tirer au sort.

« Aussitôt le premier inscrit s'élança à la tribune ; c'était un garçon boucher, qui ne savait que frapper sur la table et montrer le poing en répétant que les réactionnaires étaient des jésuites et les jésuites des réactionnaires.

« On avait commence par applaudir, mais comme il disait toujours la même chose, on le siffla et il descendit en grondant contre les jésuites de l'assemblée.

« Celui qui lui succéda eut encore moins de chance ; il était tellement ivre qu'il lui fut impossible d'articuler dix paroles. On le fit descendre, non sans peine, car il se cramponnait à la table, d'où l'arracha un

grand maigre, dont la longue barbe n'avait jamais senti le poignard et que ses yeux effarés et son nez crochu faisaient ressembler à une chouette effrayée.

« Ce dernier avait préparé son discours, mais son geste manquait d'élégance, et à chaque phrase, il rapprochait les poings et les séparait ensuite de la même manière qu'un cordonnier qui tire le lignon.

« C'était peut-être un savetier législateur, fit la jeune fille ; dans ce temps-ci tout le monde a, ou du moins, croit avoir assez de talent pour devenir général ou ministre.

« Tu as deviné sans t'en douter ; ce grand phraseur ennuyeux n'était autre que le cordonnier Gaillard, général en chef des barricades et inventeur des semelles en caoutchouc, qui ont ruiné tous ceux qui ont voulu en fabriquer et enrhumé tous ceux qui ont essayé d'en porter.

« Fort heureusement que dans ces réunions d'hommes libres et de femmes plus qu'émancipées, on n'est pas astreint à une étiquette gênante ; on fume la pipe, on parle, on crie ; les plus jeunes citoyens, il y en a de six mois et peut-être moins, pleurent à qui mieux. J'avais donc allumé ma pipe, et pendant que le savetier démocrate pérorait sur les droits du travailleur, car là ou ne parle que des droits et jamais des devoirs, je regardais avec pitié tous ces imbéciles endoctrinés par des furieux et j'étudiais surtout la physionomie inquiète et méprisante de ce Rochefort qui, se sentant le dernier des nobles, a cru qu'il pouvait être le premier parmi ces énergumènes, soi-disant démocrates, qui le portent en triomphe. Ce noble de rebut, ou plutôt ce rebut de la noblesse, semblait asphyxié par la fumée du tabac et celle des lampions placés sur l'estrade ; il portait fréquemment à son nez son mouchoir parfumé et paraissait tout à la fois ennuyé et honteux à cause de son entourage.

« Cependant le savetier avait fini de débiter sa prose, il reprit sa place au bureau et laissa la tribune à un étudiant à gilet à la Robespierre et à longs cheveux qui, pour s'emparer de l'attention de l'auditoire et mériter les applaudissements, se mit à vociférer, d'une voix aigre, de telles inepties, accompagnées de si monstrueux blasphèmes que, perdant patience, je m'écriai : C'est une honte d'écouter un pareil imbécile.

A continuer...



Le 28 mai 1878

LE PATRIOTE

Québec, 28 mai 1878.

Notre programme.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un nouveau journal. Au-dessus des partis, il n'a d'autre objet et d'autre ambition que de défendre les intérêts de la province de Québec.

Nous dirons notre façon de penser avec franchise, mais sans passion et sans parti pris. Le respect de la vérité sera notre devise. Nous tâcherons de représenter fidèlement l'opinion publique, de faire connaître à nos compatriotes leurs véritables intérêts et leurs amis sincères.

Le Bas-Canada traverse l'une des phases les plus difficiles de son histoire, et il a besoin de toute son énergie pour sortir de la fautive position où il se trouve placé.

Nous dirigerons nos efforts dans la voie d'une action patriotique et capable de nous obtenir notre place légitime dans la confédération.

Nous sommes contre tous les gouvernements injustes ou corrompus, quelque soient les hommes qui les dirigent. Nous voulons une administration honnête, prudente des affaires. A la crise financière qui frappe l'industrie, le commerce, l'agriculture, il faut un remède efficace et prompt. Nous connaissons les misères du peuple, les difficultés de chacune des classes de la société, l'embarras dans lequel les cultivateurs sont plongés, depuis quelques années surtout.

L'agriculture est notre principale source de vitalité nationale. C'est l'agriculteur qui fait mouvoir presque toute la machine sociale. Ses intérêts devraient donc être placés au premier rang.

Nous examinerons plusieurs des mesures qui ont été proposées dans la chambre fédérale; nous verrons si elles ont été conduites et votées dans l'intérêt du peuple.

Les cultivateurs sont capables de juger par eux-mêmes de ce qui leur est avantageux ou de ce qui ne l'est pas. Par exemple, quand on impose des taxes ruineuses pour eux, ils sont en état de sentir le fardeau qui pèse sur eux.

Nous ne reculons pas devant notre devoir; nous dirons la vérité sans crainte. C'est là le résumé de notre programme.

000

Quelques votes.

QUE LES ÉLECTEURS JUGENT.

Le sept avril 1876, M. Caron, le jeune et brillant député du comté de Québec, se souvenant qu'un comté de la campa-

gne lui avait confié le soin de ses intérêts, proposa que dans les faillites des marchands, les cultivateurs n'eussent rien à perdre s'il leur est dû quelque chose par un marchand qui fait banqueroute. C'était une motion juste, dans l'intérêt de la classe agricole.

Parmi ceux qui ont voté contre cette motion de M. Caron, on remarque :

- Messieurs LAURIER,
- CASGRAIN,
- De St-GEORGE,
- FRÉCHETTE,
- TASCHEREAU,
- THIBAudeau.

Ces six députés ont voté carrément contre les cultivateurs et pour leur faire perdre l'argent qu'un marchand mal-honnête pourrait leur devoir.

Pour plaire à leurs chefs, pour garder leur esprit de parti ils ont oublié et méconnu les intérêts des cultivateurs.

A notre avis, ils ont mal fait, très mal fait.

A la session suivante, le quatre avril 1877, M. CARON tenta un nouvel effort dans l'intérêt des cultivateurs et proposa encore la motion qu'il avait faite en 1876.

Quels sont ceux qui votèrent une fois de plus contre les cultivateurs, les ouvriers, les journaliers? Ce sont :

- Messieurs CASGRAIN,
- DE ST-GEORGE,
- FRÉCHETTE,
- LAURIER,
- TASCHEREAU,
- THIBAudeau.

Parmi ceux que nous trouvons votant pour les cultivateurs, les ouvriers, les journaliers, les pêcheurs, on remarque :

- Messieurs BLANCHET,
- BOLDUC,
- CARON,
- CIMON,
- LANGUYEN,
- ROBITAILLE,
- ROULEAU,
- ROY.

Ceux qui ont voté pour forcer les marchands à payer aux cultivateurs, aux pêcheurs, aux ouvriers, aux journaliers ce qu'ils leurs doivent, ont voté comme ils devaient le faire. Ce sont Messieurs Blanchet, Bolduc, Caron, Cimon, Languevin, Robitaille, Rouleau et Roy.

Messieurs Casgrain, De St-George, Fréchette, Laurier, Taschereau, Thibaudeau ont mal voté, puisqu'ils ont voté pour protéger les marchands malhonnêtes. M. Thibaudeau est marchand lui-même, il a voulu se protéger, M. De St-Georges est son gendre, c'est le beau-père qui le mène!

000

Un autre vote.

Le cinq avril 1877, sir John A. McDonald fit une motion pour empêcher le gouvernement d'imposer une taxe de six cents par livre sur le thé vert ou du Japon et de cinq cents sur le thé noir.

Le thé est un breuvage dont tout le monde se sert et sir John avait raison de vouloir exempter le peuple de cette taxe.

Il est cependant des députés qui ont voté pour cette taxe. Ce sont

- Messieurs LAURIER,
- CASGRAIN,
- FRÉCHETTE,
- POWLIOT,
- TASCHEREAU,
- THIBAudeau.

Ceux qui ont voté contre la taxe sont :

- Messieurs BLANCHET,
- BOLDUC,
- CARON,
- CIMON,
- LANGUYEN,
- ROBITAILLE,
- ROULEAU,
- ROY.

000

L'hon. Théodore Robitaille.

S'il est un député qui a rendu des services à son comté, c'est M. Robitaille. Depuis près de vingt ans, il travaille à obtenir pour la Baie des Chaleurs des améliorations, des ponts, des chemins etc., etc. Le fait est qu'il s'est ruiné à la tâche.

Il a entrepris de faire construire le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et si n'y a pas de doute qu'il réussira à accomplir son œuvre. Il est l'âme de cette entreprise à laquelle il s'est dévoué corps et âme. Dire ce qu'il a rencontré d'obstacles, est impossible. Mais son énergie ne s'est pas un instant démentie. Il appartient à cette classe d'hommes qui ne se découragent pas et qui travaillent jusqu'à ce que le succès couronne leurs efforts. Depuis qu'il est en politique il a eu sur les bras la clique des Hamilton. Mais le comté de Bonaventure lui est resté fidèle. Aucun député ne peut faire pour ses électeurs plus que le docteur Robitaille n'a fait.

Les Hamilton, qui sont contre le chemin de la Baie des Chaleurs, vont lui susciter de l'opposition pour tâcher de tuer cette entreprise si vitale pour le comté de Bonaventure. Nous conseillons aux électeurs de se tenir unis autour de celui qui les représente depuis si longtemps.

Le docteur Robitaille et M. Forté travaillent activement en faveur de la Baie des Chaleurs. Les intérêts du comté ne seraient être en meilleures mains qu'en celles de ces deux messieurs.

000

A. P. Caron, Ecr., M. P.

Voici l'un de nos jeunes hommes politiques qui promettent le plus pour l'avenir. Instruit, travailleur, éloquent, possédant bien les deux langues, estimé de la chambre, M. Caron occupe dans notre monde politique l'une des premières places, bien qu'il ne soit qu'au début de sa carrière.

Il prend une part active aux débats et fait honneur à son comté. Les deux partis s'accrochent à tout ce qu'il fait pour leur rôle éminent. Chaque fois qu'il prend la parole en parlement, il est accueilli avec la plus grande attention. Il a prononcé plusieurs discours remarquables.

Notre députation Bas-Canadienne n'a pas assez d'hommes comme lui.

M. Caron est l'un des membres les plus aimés de la chambre.

000

M. Bolduc.

On nous a demandé si nous pensons que M. Bolduc mérite la confiance des électeurs du comté de Beauce. Voici ce que nous en pensons.

M. Bolduc s'est présenté comme indépendant. Il a donné *faux play* au gouvernement de M. McKenzie. Il lui a donné son appui tant qu'il a cru qu'il agissait avec honnêteté. Il a refusé de voter les yeux fermés avec les ministres; il a cru que le gouvernement gaspillait trop d'argent et imposait trop de taxes. Par exemple, il a voté contre les taxes sur le thé. Quel est celui qui dira qu'il a mal voté?

Il a voté pour obliger les marchands à payer ce qu'ils doivent aux cultivateurs, aux ouvriers, quand ils font banqueroute. Encore là quel est celui qui dira qu'il a mal voté?

Il a demandé l'abolition de la taxe sur le tabac. Est-ce qu'il n'a pas bien fait?

Comme de raison, ceux qui soutiennent le gouvernement quand même, comme M. Pozer, le blâment d'avoir eu assez d'indépendance pour ne pas voter sans y regarder. Nous, nous trouvons que M. Bolduc a agi comme un honnête homme. Il a préféré voter dans l'intérêt de ses électeurs que dans celui du gouvernement; c'est ce que tout bon député doit faire.

M. Bolduc n'a pas voté pour une place comme M. Pozer l'a fait, il a voté pour son comté.

000

M. R. milliard conseiller législatif.

Parmi ceux qui ont le plus activement travaillé à faire nommer M. Rémillard conseiller législatif, M. Charles Langellier, le nouveau député de Montmorency, est au premier rang.

M. Rémillard avait soutenu pour son élection et M. Langellier tenait à le récompenser.

C'est ainsi que ces messieurs paient leurs dettes d'élection. Car la nomination de M. Rémillard coûte chaque année six cents riens à la province.

M. Langellier était contre le conseil législatif, comme M. Joly et les autres amis du cabinet de M. Lothier.

C'est singulier qu'un lien d'abolir le conseil législatif, on nomme un conseiller nouveau.

M. Langellier n'a pas tenu parole. Il oublie déjà les promesses qu'il a faites. Ce n'est pas bien du tout, cela.

L'Esperance, le journal des messieurs Langellier, le dit en toute lettre, mercredi: « C'est une récompense que l'on a voulu faire à M. Rémillard. » Nous pensons, nous, qu'il est mieux valu récompenser M. Rémillard autrement qu'avec les deniers du peuple.

000

Le candidat Lemieux.

Le *Chronicle* de Québec annonce qu'une réquisition se signe dans le comté de Bonaventure pour demander à M. Lemieux, avocat de cette ville, de se porter candidat en opposition au docteur Robitaille. Nous n'avons pas de peine à croire à cette rumeur. John Hamilton

devenait venir lui-même sur les rangs. Mais on sait que quand le diable ne peut venir à bout d'une chose, il cherche sept autres diables pires que lui pour accomplir son œuvre. John Hamilton, et Fleure qu'il est, ont été à bord dans le comté de Bonaventure où tous les honnêtes gens le dédaignent.

C'est Lemieux qu'il a choisi pour le remplacer et faire son affaire, avec Bob Smith, Carroll, Tremblay, le maître de poste, Déchêne, le notaire de St-Basile-Ville.

En arrivant à Québec, Lemieux s'est moqué des électeurs de Bonaventure, disant à tous ceux qui ont voulu l'entendre que ce sont des ignorants, des gens à qui on peut tout faire croire. Tremblay, lui, les traite de lâches, de vaches. Bob Smith se propose d'y recourir encore. Nous connaissons bien tout ce monde-là, Lemieux, Carroll, Déchêne, Smith, etc. Ce sont des gens que l'on paie tant par jour pour faire du désordre dans le comté de Bonaventure. Il parait que Lemieux a eu pour sa part une souscription de quatre mille piastres pour lutter contre M. Tarte. Il en aura sans doute autant pour faire de l'opposition au docteur Robitaille. Pourvu que ça paie, ces avocats sans cause est toujours prêt. Pas de procès à plaider, pas d'argent à faire ici : plutôt que de flâner, Lemieux préfère se présenter, se faire battre.

Hamilton a sans aucun doute sa part dans le mot de la souscription. — Il travaille tant dans les élections ! Quand on veut faire assommer un candidat, il est l'homme, on le sait.

Nous n'avons pas de doute que les électeurs de Bonaventure méritent souverainement l'avocat Lemieux. S'ils le connaissent plus, ils le mépriseraient encore davantage.

—000—

Lemieux-Hamilton à l'œuvre.

M. Philippe Loisel, maître de poste de Paspébiac, vient d'être destitué de sa position sans enquête, sans motifs, sans avis. Son crime est d'avoir supporté M. Tarte et d'avoir eu assez de cœur pour ne pas se mettre à genoux devant des gibiers du calibre des Hamilton et de la clique de Carbiels.

Il est aussi un enfant de Paspébiac, un jeune homme d'énergie, de talent et d'avenir. Il était le seul français, né dans le comté, qui eût une position. Il fallait à tout prix l'écraser, si possible. Le programme des Hamilton est de faire crever de faim, s'ils le pouvaient, tous ceux qui osent lever la tête et réclamer leur place au soleil.

Cette tyrannie aura une fin, et un jour, qui n'est peut-être pas loin, viendra où le peuple de la Baie des Chaleurs irrité, fatigué de tant d'iniquité, d'injustices, se lèvera dans son courroux pour mettre un terme aux infamies dont il est la victime.

Le gouvernement d'Ontario, corrompu et injuste, le maître-général des Postes, le fameux Huntington, n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'exercer leur ven-

geance sur M. Loisel, dont Hamilton et Lemieux ont demandé la destitution.

Le programme des Hamilton consiste à écraser autant de français que possible parmi le peuple de la Baie des Chaleurs. Lemieux lui-même auprès des libéraux d'Ottawa. Les quelques français qui ont voté pour lui voient maintenant quel homme il est. S'il eût été élu, tant qu'il aurait gardé son mandat aucun français n'aurait eu de position, aucune des paroisses françaises n'aurait eu un son pour les autres, les gens.

Et si maintenant ils viennent le front de se présenter contre le docteur Robitaille.

—000—

Lemieux, Carroll et Bob Smith, étaient ensemble hier matin. Qui se ressemble se rassemble.

—000—

Quelle logique.

Le 20 février 1878—il y a juste trois mois—M. Joly, secondé par M. Marchand, faisait la motion suivante :

“ Que cette chambre exprime respectueusement l'opinion, qu'avec la perspective de l'abolition du conseil législatif dans un avenir peu éloigné, il n'est PAS OPPORTUN DE REMPLIR LES VACANCES EXISTANTES MAINTENANT OU CELLES QUI POURRAIENT SE FAIRE A L'AVENIR DANS LES RANGS DU CONSEIL LÉGISLATIF. ”

L'hon. M. Desrochers était alors, selon M. Joly il était, inconnu d'un de lui donner un successeur, attendu qu'il fallait détruire le conseil législatif.

Le 20 février, M. Joly était chef de l'opposition.

Le 2 mars, M. Letellier menait le pouvoir pour le parti libéral. M. Joly devient premier-ministre.

Il en appelle au peuple. Pour faire ses élections il promet d'abolir le conseil législatif.

Quinze jours après les élections, il envoie au diable ses promesses, rit du peuple qu'il a trompé, dupé et blagué. Et se moquant de sa motion du 20 février, il nomme M. Remillard conseiller législatif à la place de M. Beaubien.

Les commentaires sont inutiles. Quelques journaux vendus au gouvernement vont sans doute dire que M. Joly a nommé M. Remillard pour lui permettre de travailler à l'abolition du conseil législatif. Cela a autant de bon sens que de soutenir que nous prenons trois repas par jour pour mourir de faim !

Le règne de l'économie commence bien.

Un nouveau conseiller législatif. Les ministres se sont munis de secrétaires privés qu'ils paient aux frais de la province.

Les inspecteurs d'écoles ne seront pas abolis.

La commission des statuts ne sera pas non plus abolie : seulement on veut placer des amis et destituer des adversaires.

—000—

Gaspillage et spéculation.

Le gouvernement de M. McKenzie a payé, pour le terrain d'une station, pour le chemin du Pacifique, à Kamnistiquia, six cents piastres par argent. Une terre voisine a été offerte au gouvernement pour soixante et quinze piastres de l'argent ; elle a été refusée, quoiqu'elle fût mieux située et plus propice pour une station.

Le gouvernement voulait favoriser quelques uns de ses amis et leur faire des présents à même le trésor public.

Cette spéculation véreuse a coûté au pays CINQUANTE ET UN MILLE QUATRE CENT DIX NEUF PIASTRES !!! Messieurs Laurier Thibeau, Fréchette, Casgrain, Pouliot, Langlois ont approuvé ce tripotage.

Messieurs Langevin, Caron, Robitaille, Bolduc, Bourbeau, Roy ont condamné le gouvernement d'avoir ainsi sacrifié l'argent du peuple.

—000—

Messieurs Langlois et Achille Larue font les yeux doux au comté de Montmorency. M. Langlois représente actuellement le comté dans le parlement fédéral. Monsieur Achille Larue a été chassé de Bellechasse et veut courir sa chance à Montmorency. M. Charles Langelier lui assure qu'avec de la blague et des mensonges il peut mener les électeurs à sa fantasia. M. Langelier n'a fait que cela et il a été élu !

Messieurs Langlois et Larue appartiennent au même parti.

M. Langlois est un ancien conservateur qui a trahi son parti. La promesse d'une place de juge l'a jeté dans les bras de M. McKenzie.

La jagerie n'est pas encore venue, et M. Langlois l'attend patiemment. M. McKenzie lui a dit sans doute : « fais toi élire de nouveau à Montmorency et je te donnerai ton bonnet de juge après lequel tu soupiras depuis longtemps. »

Nous n'avons pas de conseils à donner aux électeurs de Montmorency, mais il nous semble que pas un honnête homme, quelque soit son parti, ne devrait supporter M. Langlois. Quand un député abandonne son parti, trompe ses électeurs en invoquant des prétextes d'utilité ou de morale publique, il agit mal, mais au moins il sauve les apparences. M. Langlois, lui, court, à la connaissance de toute la députation, après une place de juge ! Pour avoir cette place il a voté pour toutes les mauvaises mesures du gouvernement, pour toutes les taxes, etc., etc. Il a approuvé tous les jobs honteux qui ont été accomplis, le job du canal Lachine destiné à mettre un demi-million de piastres dans le gousset des amis du gouvernement ;

Le job des rails d'acier qui a fait perdre au pays près de deux millions

DE PIASTRES, et dans lequel le frère du premier-ministre M. McKenzie a gagné une forte somme d'argent ;

Le job de M. Anglin, un membre de la chambre auquel on a donné plus de vingt mille piastres pour des récompenses, contrairement à l'indépendance du parlement !

M. Langelier a approuvé, sanctionne tout cela les yeux fermés ! Il ne voit qu'une chose : son bonnet de juge !

Quand à M. Achille Larue, il veut gagner une petite place comme son frère George qui gagne aujourd'hui douze cents piastres par année à se chauffer le ventre au soleil. C'est une famille qui ne cherche que les places. Le docteur Hubert Larue est inspecteur des substances alimentaires—environ trois cents louis.

M. George Larue, à la perception du revenu, trois cents louis, à part les saisiés de tabac, les amendes pour vente de boisson sans licence, etc. Dans le comté de Charlevoix il a enlevé plusieurs mille livres de tabac à des braves cultivateurs qui ne connaissaient pas la loi et qui n'avaient pas de licence.

Le comté de Montmorency peut trouver mieux que MM. Langlois et Larue pour le représenter et défendre ses intérêts.

Des hommes qui cherchent des places ne sauraient être que de mauvais députés : ils ne s'occupent pas de voter pour le bien de leurs comtés, mais ils votent pour ceux qui leur donnent ce qu'ils demandent.

—000—

Les nouvelles que nous recevons de la Beauce vont à dire que M. Bolduc sera élu à une grande majorité. Sa manière d'agir indépendante est approuvée par les électeurs.

M. A. P. Caron a été assez sérieusement malade depuis la fin de la session fédérale. Il est un peu mieux, mais ne peut encore sortir.

La procédure pour conter les bulletins devant le juge, dans l'élection de Portneuf, s'est terminée en fournissant la preuve que M. Langelier n'est pas élu, que M. Pelleur a la majorité des votes.

Cette élection a été volée, ni plus ni moins.

On a promis à M. Thibeau de le nommer lieutenant-gouverneur, à la place de M. Letellier s'il veut consentir à se présenter dans le comté de Québec.

—000—

Notre Feuilleton.

Le choix que nous avons fait plaira sans doute à nos lecteurs, car la France est noblement vengée par l'auteur contre la Prusse tyrannique et sanguinaire.

C. L. ROULEAU.

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Bureau : No. 8, Rue du Fort, H.-V.

Nouvelles d'Europe.

La principale nouvelle que nous recevons par le télégraphe est celle relative aux sentiments d'hostilité de plus en plus marqués qui se manifestent dans les cercles politiques et diplomatiques autrichiens. A Vienne on croit pas, dit une dépêche de cette ville, que les négociations actuellement pendantes aient pour résultat la conclusion de la paix.

Le comte Schouvaloff est arrivé à Londres, le soir du 22 courant. Il a eu avoir une entrevue officielle avec Lord Salisbury, jeudi. A propos de la mission de Schouvaloff, un correspondant de St-Petersbourg dit que le comte est muni d'instructions favorables à la paix et qu'une solution de la question actuellement pendante va avoir lieu. La réponse du gouvernement britannique va être expédiée à St-Petersbourg et sera par le télégraphe mais par un courrier spécial. Une dépêche de Vienne dit que Schouvaloff n'a pas pu obtenir du cabinet russe toutes les propositions qu'il désirait, cependant on croit qu'il réussira jusqu'à un certain point. On a soin de ne pas dire, si toutefois, on le sait, le point où s'arrêtera le succès de la mission de Schouvaloff.

Les opérations de l'armée russe se poursuivent. De leur côté, les turcs ne négligent pas de se préparer à la défense, pour le cas où les Russes recommenceraient sérieusement les hostilités.

Les relations diplomatiques entre l'Autriche et la Roumanie deviennent de plus en plus fréquentes. Il paraît que l'empereur Guillaume se serait offert au prince Charles de céder la Bessarabie et d'abdiquer sa couronne au profit de ses sujets, les Roumains, y compris des obstacles, mais le prince refuse de suivre ce conseil qui paraît étrange, et a rejoint son armée. On rapporte que cette ingérence de la part de l'empereur Guillaume a porté ombrage au gouvernement autrichien.

Les turcs ont battu les insurgés serbes dans plusieurs rencontres. La crise ministérielle, dit un télégramme de Belgrade, est terminée. Un compromis a été fait en vertu duquel la question de la légalité des condamnations prononcées contre les civils par la commission militaire va être soumise à la Cour d'Appel. En conséquence de ce compromis, les ministres ont retiré leur démission.

On mande de Scutari qu'un conflit est imminent entre la Porte et le Monténégro. Le prince Nicolas accuse les Turcs de faire des préparatifs en Albanie en vue d'attaquer le Monténégro. Le gouverneur turc de Scutari nie ce fait et donne des assurances au Prince que la Porte n'est animée que de sentiments pacifiques. Les Turcs prétendent que le prince s'alarme pour rien ou cherche peut-être un prétexte pour recommencer les hostilités. Cette dernière opinion paraît s'appuyer sur le fait que les Monténégrins ont fait eux-mêmes des préparatifs militaires.

Une dépêche de Londres note in forme que l'incident arrivé lundi devant le palais Tcheragon est le résultat d'une conspiration pour détruire le sultan et restaurer Mourad, dont la présence a été signalée dans le palais au moment où a eu lieu l'incident. Mourad affirme n'avoir rien connu de toute cette affaire. On rapporte que depuis il a été envoyé à Lopkani-Bou.

Les correspondants disent que le nombre de ceux qui ont pris part dans cet incident est de 100, quelques-uns disent même 500. La circulaire turque relative à cette affaire dit qu'il n'y avait que 30 conspirateurs.

Commerce.

Marché des denrées

EN DETAIL.

Québec, 27 mai 1878.	
Bœuf, lre qualité par 100 lb.	\$9.00 @ \$10.00
do do do	8.50 @ 9.50
do do do	7.00 @ 7.50
Par livre	0.04 @ 0.10
Veau par livre	0.04 @ 0.10
Mouton do	0.04 @ 0.10
Lard frais par 100 lb.	6.00 @ 6.00
do par livre	0.06 @ 0.06
do salé do	0.09 @ 0.10
Jambons frais par livre	0.07 @ 0.07
do fumés do	0.09 @ 0.09
Volailles par couple	0.80 @ 0.75
Poulets do	1.00 @ 1.00
Oies do	1.50 @ 2.00
Dindes do	2.50 @ 3.50
Canards do	0.75 @ 0.80
Bœuf frais par livre	0.14 @ 0.16
do salé do	0.11 @ 0.13
Pommes nouvelles par minot.	0.25 @ 0.40
Oignons par douzaine	0.10 @ 0.12
Fromage, par livre	0.20 @ 0.12
Sucre d'érable	0.19 @ 0.20
Pommes par baril	2.00 @ 2.50
Oignons par baril	2.25 @ 2.50
Avoine par minot 24	0.34 @ 0.36
Vieux foin par 100 lb.	0.08 @ 0.09
Foin (nouvelle récolte) p. 100 lb.	0.06 @ 0.07
Paille do	1.00 @ 1.50

Fret Océanique.

Québec, 27 mai 1878. Depuis notre rapport de la semaine dernière, le prix du fret a demeuré ferme, avec grande demande pour tonnage, et les arrivages ont été peu nombreux (87 vapeurs, et 54,591 tonneaux moins que l'année dernière à cette date). Les taux ont été fixés comme suit :

- Londres, 89s.
- St. Thomas à Londres, 65s.
- Liverpool, pin 24s, chêne 36s, et madriers 65s.
- Cardiff, 43s.
- Bowling, 65s.
- Fret de grain pour Montréal est de 6s pour ordres, et 5s à 5s 6d directement.

Fret sur la rivière.

- De Québec à Toronto—Sel, 20 cents par sac.
- Charbon, \$2.00 par tonne.
- A Kingston—Sel, 15 cents par sac. Charbon \$1.75 par tonne.
- A St. Jean, F. Q.—Sel, 11 cents par sac. Charbon, \$1.20 par tonne.
- A Montréal—Sel, 8 cents par sac. Charbon, 85 à 90 cents par tonne. Bois scié par 1000 pieds, mesure de la planche, \$1.00
- De Montréal à Québec—Fleur, 8 cents par baril. Lard, 10 cents par baril. Effets pesants, 90 cts. par tonneau. Grain 24 cts par minots.

Fret aux Ports du Golfe.

- De Québec à Gaspé, Pictou, etc, 60 cts par baril, et \$5.00 par tonne, par les steamers des ports du golfe.
- Pa. goëlette, 35 à 40 cts. par barils.

Port de Québec.

Etat comparatif des arrivages et du tonnage dans ce port, en 1877 et 1878, jusqu'au 21 mai inclusivement.
1877—261 vapeurs.... 225,757 tonneaux
1878—204 " 171,560 "
Moins 57 " 54,191 moins c. n.

Nombre de vapeurs océaniques arrivés ici jusqu'à ce date, et à la date correspondante de l'année dernière:

1877—11 vapeurs.... 18,111 tonneaux.
1878—20 " 20,870 "
Plus 9 " 10,759 plus cette année.

Etat comparatif des arrivages et du tonnage des Provinces Maritimes jusqu'à cette date et celle correspondant de l'année dernière,

1877—77 vapeurs.... 2,150 tonneaux.
1878—12 " 5,122 "
Plus 5 " 908 plus cette année

* Les vapeurs de la compagnie de Québec et des Ports du Golfe sont compris.

Au No 6, rue de La Fabrique.
Le moulin àoudre de Home supérieur à tout autre.

C'EST pour moi un plaisir en même temps qu'un devoir de vous informer que la machine àoudre "Home" que j'ai achetée de vous le 26 juillet 1876, donne pleins et entiers satisfaction. Quelques fois la course d'ouvrage arrêté en l'après-midi, cette machine àoudre fonctionne admirablement, est facile à faire marcher, ne fait aucun bruit, et produit un pain d'ose régulier et parfait. Depuis son acquisition cette machine àoudre n'a eu les avaries réparées quelques fois, et elle est encore en très bon état. En un mot la machine àoudre "Home" en question est l'égalé à tout ce qui se vendrait actuellement. Vous pouvez en avoir besoin vous servir de la présente comme certifié.

ELSEAR DERY,
Juge de la Cour du Recorder, Québec.
A MM. L. N. ALLAIRE & Co.,
No 6, rue de La Fabrique, Québec.
18 mars 1878—274.

MEDAILLE D'HONNEUR

ASTHME NEURALGIES

CATARHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS, BRONCHITE, COLIQUES, ÉRYTHÈME, etc. et toutes les affections des voies respiratoires sont guéries par les PILULES ANTI-NEURALGIQUES de Dr. LEVASSEUR. Dépôt central de Dr. LEVASSEUR, pharmacien-chimiste de 1^{re} classe, 28, rue de Valenciennes, Paris.

SIROP DE BLAYN

AUX BOURSEMENTS DE SABLE ET A LA BALNE DE TOLU
Ce sirop, d'un goût agréable, est recommandé depuis 50 ans par tous les principaux médecins de Paris, dans les Rhumes, Grippe, Toux, Coqueluches, Bronchite, Catarrhe pulmonaire, Irritations de l'estomac, des Voles urinaires et de la Vessie.
Dr. BLAYN, à Paris, 1, r. St-Jacques-Saint-Étienne. — Agent : A. DELA, 213, r. St-Hilaire, à Montréal.

LE PLUS ÉNERGIQUE DES DÉSINFECTANTS

Nouvelle préparation recommandée par les premiers Chimistes, ne laissant aucune odeur, et d'un effet plus puissant que le chloroforme, le phénol, et tous les agents employés jusqu'à ce jour.

L'EAU RAFAEL détruit complètement les miasmes délétères et putrides produits par les corps en décomposition, les matières fécales et animales accumulées. C'est le plus puissant des agents que l'on puisse employer contre tout foyer d'infection pouvant amener des épidémies.

L'EAU RAFAEL est inodore et ne laisse après elle aucune des odeurs repoussantes du chloroforme et du phénol.

L'EAU RAFAEL est inodore elle s'emploie, en conséquence, pour la conservation des étoffes qu'elle ne tache pas plus que de l'eau pure. Pour conserver les vêtements, les tissus et les fourrures dans les magasins, il suffit de les arroser légèrement de cette eau.

L'EAU RAFAEL est un insecticide puissant : un linge avec un pinceau ou une brosse sur un bois de lit suffit pour le débarrasser de tout insecte incommode.

L'EAU RAFAEL est indispensable dans les hôpitaux, les chambres de malades, non-seulement, elle neutralise complètement toute émanation pestiférante, mais surtout, ELLE ARRÊTE INSTANTANÉMENT LES HÉMORRHAGIES LES PLUS VIOLENTES comme elle guérit les coupures, gerçures et brûlures.

L'EAU RAFAEL enlève toutes les mauvaises odeurs corporelles, il suffit d'en répandre quelques gouttes sur les bandages servant au pansement des plaies, varicelles, maux de gorge et otites.

Prix du flacon : 1 franc.

R. B. de MOYUA & Co, 34, Rue Drouot, PARIS.
Dépôt à Montréal : A. DELA, seul agent pour le Canada.